

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ET SYNDICATS
DES HAUTES-PYRÉNÉES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agrandissement de la galerie marchande du Méridien :

La décision inacceptable de la Chambre de Commerce !

Lors de la dernière commission d'équipement commercial qui s'est tenue le 24 juin 2008, la Chambre de Commerce a donné un avis favorable à l'agrandissement de la galerie marchande du Méridien (plus de 30 commerces) et à l'extension d'autres boutiques dans celle-ci. Jamais le Méridien n'avait bénéficié d'une aussi importante augmentation de sa surface marchande (plus de 5000 m²). Dans un contexte de discussion nationale sur la modernisation de l'économie (conditions d'implantation des grandes surfaces) et de polémique locale liée au projet de création d'un méga pôle sur les communes de Soues Séméac pourquoi tant d'empressement à satisfaire les appétits d'Ibos au mépris du commerce Haut Pyrénéen.

Cette décision a été prise à huis-clos sans que le syndicat départemental des commerçants ne soit consulté. Aucun argument ne saurait justifier une décision aussi lourde de conséquences

Cet avis et la méthode utilisée nous plongent dans un profond désarroi et une grande solitude.

C'est pourquoi nous les condamnons, c'est un coup tragique porté aux commerces Tarbais et à l'ensemble des commerces des Hautes-Pyrénées.

Nicole BOYER

Jacques BARZU

Vice Présidente du Syndicat Départemental.

Vice Président de la CCI
Président Départemental des commerçants.